



Réf. : n° 11/CSF/FDSP/2018.

PROCES-VERBAL DE DELIBERATION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

L'an deux mille dix-huit et le seize du mois de décembre s'est réuni le Conseil scientifique de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques sous la présidence de M. ZOUAÏMIA Rachid et en présence de Mmes IGROUFA Zoubida, TOUATI Nasséra et MM. KHELFI Abderrahmane, KEBAILI Tayeb, MOKHTARI Abdelkrim, MAIFI Laziz, IRATEN Abdallah, BEZGHICHE Boubekour, ALLAM Lyès, ASSALI Abdelkrim, AÏSSAOUI Azedine, membres.

Après avoir pris acte de la validité de la réunion au vu de la condition de quorum prévue par la réglementation en vigueur, le Conseil a procédé à l'examen des points de l'ordre du jour qui suivent :

I – Validation de bilans de recherche CNEPRU :

Le Conseil a été saisi à l'effet d'approuver les bilans de recherche CNEPRU présentés par les chefs de projets :

- M. TADJER Mohamed, " الضبط الإداري والحريات العامة في الجزائر ", P00620140150, Bilan final.
- M. BOUDRIOUA Abdelkrim, " الممارسة الجزائرية في مجال حماية حقوق المرأة و الطفل ", Code P00620140038, Bilan final.
- M. DAHMANI Abdeslam, " آليات مكافحة جريمة الفساد على ضوء التشريع الجزائري والصكوك ", الدولية, Code P00620140036, Bilan final.
- M. KHELFI Abderrahmane, " الملكية الفكرية بين مقتضيات العولمة و تحديات التنمية ", Code P00620140037, Bilan final.
- Mme TALBI Halima, " الطفولة بين تطورات المجتمع وتحديات العولمة ", Code P00620140039, Bilan final.

Après délibération, le Conseil valide les bilans de recherche CNEPRU présentés par les chefs de projets concernés.

II – Approbation du programme de perfectionnement à l'étranger au titre de l'année 2018:

1- Participation aux manifestations scientifiques :

Après examen, le Conseil approuve les documents présentés par les cinq (5) participants aux différentes manifestations scientifiques à l'étranger dans lesquels les intéressés ont fait ressortir le contenu de leurs communications ainsi que les points forts de la manifestation concernée.

2- Stages et séjours scientifiques de haut niveau :

Au vu de la synthèse présentée par M. le Vice Doyen chargé de la Post-Graduation, de la Recherche et des Relations Extérieures concernant le programme de perfectionnement à l'étranger, le Conseil approuve le bilan des stages de perfectionnement et séjours scientifiques de haut niveau de courte durée réalisé par les enseignants chercheurs et les doctorants au titre de l'année 2018.

III – Manifestations scientifiques :

Le Conseil scientifique a été saisi d'une série de propositions de manifestations scientifiques pour l'année 2019.

Après délibération, le Conseil a procédé à un tirage au sort concernant deux colloques internationaux. Par ailleurs, au vu des sommes limitées affectées à l'organisation des manifestations scientifiques, le Conseil a validé les propositions en cause et procédé à leur classement par ordre de mérite selon la disponibilité des crédits et ce, comme suit :

1 - Un colloque international programmé pour le 30 avril 2019 sur le thème :

"الهجرة غير النظامية في الجزائر: واقع وتحديات"

2 - Un colloque national, en collaboration avec la Direction du commerce de la wilaya de Bejaïa, programmé pour le 21 mars 2019 sur le thème :

"المنافسة في الصفقات العمومية"

3 - Un colloque national programmé pour le 20 novembre 2019 sur le thème :

"الجمعيات في الجزائر بين النص والممارسة"

4 - Une journée d'études nationale programmée pour le 5 mars 2019 sur le thème :

"الاستثمار في النشاطات المقتنة في ضوء أحكام القانون الجزائري."

5 - Une journée d'études nationale programmée pour le 10 avril 2019 sur le thème :

"عصرنة آليات ضبط المنافسة"

6 - Une journée d'études nationale, en collaboration avec le laboratoire de recherche sur l'effectivité de la norme juridique (LARENJ), programmée pour le 25 décembre 2019 sur le thème :

"ظاهرة العنف في الجزائر: الأسباب و أساليب المواجهة."

7 - Un colloque international programmé pour le 29 avril 2019 sur le thème :

"التكامل الوظيفي للجزء الاجرائي بين فاعلية القاعدة الإجرائية وحماية الحق الموضوعي"

8 - Un colloque national programmé pour le 26 avril 2019 sur le thème :

"أبعاد التكريس القانوني لمبادئ الإجراءات الجزائية"

IV - Critères de sélection des postulants aux stages de perfectionnement et séjours scientifiques de haut niveau de courte durée :

Au vu de la consistance limitée du budget assigné au perfectionnement à l'étranger, il est apparu que l'application des critères adoptés par le conseil scientifique par délibération du 16 avril 2018 a abouti à la consommation de la quasi-totalité du budget alloué aux séjours scientifiques de haut niveau de courte durée par les maîtres de conférences classe B. A cet effet, saisi en vue d'ajuster la méthode de sélection, le Conseil scientifique a adopté les critères qui suivent :

- Le partage du budget prévu pour le programme de perfectionnement à l'étranger en deux parts égales, soit 50% pour les doctorants, dont la moitié pour les enseignants chercheurs doctorants, et l'autre pour les doctorants non salariés (les critères de sélection des postulants au stage de courte durée adoptés par le Conseil Scientifique en date du 10 septembre 2012 sont toujours en vigueur) et 50% pour le corps des professeurs et maîtres de conférences.

- Hors classement : les enseignants de grade de professeurs.
- Le budget restant après soustraction des sommes destinées aux professeurs est réparti en deux parts égales : l'une pour les maîtres de conférences A et l'autre pour les maîtres de conférences B.
- Les maîtres de conférences B ne peuvent bénéficier que d'un seul séjour scientifique de haut niveau de courte durée pour leur permettre de préparer l'habilitation universitaire.
- Pour les maîtres de conférences A, il sera tenu compte de la production scientifique des intéressés, après retranchement d'un point pour chaque séjour scientifique dont aurait bénéficié l'enseignant, comme suit :

Production scientifique	Notation
Ouvrage publié	03 points
Article publié dans une revue référencée avec comité d'expert (exclusion des revues payantes)	02 points
Communication à une manifestation scientifique	01 point

- Il est tenu compte lors du traitement des dossiers de la date de décision de promotion dans le grade des intéressés.
- En cas d'égalité parfaite entre les postulants, il sera procédé à une opération de tirage au sort et ce, aussi bien pour les séjours scientifiques de haut niveau de courte durée que pour les stages de courte durée.

Béjaïa, le 16 décembre 2018.

Le Secrétaire de séance



Le Président du Conseil Scientifique



- Copie à Monsieur le Recteur de l'Université.
- Copie à Monsieur le Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé des Etudes.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé de la Post-Graduation et de la Recherche.
- Copie pour affichage.

جامعة عبد الرحمان ميرة - بجاية
كلية الحقوق و العلوم السياسية

بجاية في 16 ديسمبر 2018

المجلس العلمي للكلية
محضر رقم: 1/1/2018

قائمة الحضور

الرقم	الاسم و اللقب	الصفة	الامضاء
01	أ.د زوايمية رشيد	رئيس المجلس العلمي	
02	أ.د أيت منصور كمال	عميد كلية الحقوق	
03	د. قبايلي طيب	نائب العميد مكلف بما بعد التدرج	
04	د. معيفي العزيز	نائب العميد مكلف بالمسائل المرتبطة بالطلبة بالنيابة	
05	اراثن عبد الله	رئيس قسم التعليم الأساسي للحقوق	
06	د. بزغيش بوبكر	رئيس قسم القانون الخاص	
07	د. علام الياس	رئيس قسم القانون العام	
08	د. دحماني عبد السلام	ممثل الأساتذة من مصف الاستاذية	
09	د. حساني خالد	ممثل الأساتذة من مصف الاستاذية	
10	مختاري عبد الكريم	ممثل الأساتذة المساعدين	
11	بلول جمال	ممثل الأساتذة المساعدين	
12	د. تواتي نصيرة	رئيسة اللجنة العلمية لقسم التعليم الأساسي للحقوق	
13	د. عسالي عبد الكريم	رئيس اللجنة العلمية لقسم قانون الأعمال	
14	د. إقروفة زبيدة	رئيسة اللجنة العلمية لقسم القانون الخاص	
15	د. عيساوي عز الدين	رئيس اللجنة العلمية لقسم القانون العام	
16	أ.د. خلفي عبد الرحمان	مدير مخبر البحث حول فعالية القاعدة القانونية	

رئيس المجلس العلمي

